

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2278

26 septembre 2011

SOMMAIRE

ABV s.à r.l.	109330	C.R. LuxTrading S.à r.l.	109313
Admin S.à r.l.	109298	Globo Lux S.A.	109330
Atys S.A.	109329	GSCP VI Parallel North Holdings S.à r.l.	109330
Bat-Lux S.à r.l.	109330	GSCP VI Parallel North Holdings S.à r.l.	109329
Belmont Commodity	109312	Halong S.A.	109330
Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l.	109298	Hémisphères Films	109330
Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l.	109315	Highrock S.à r.l.	109331
Boom S.A.	109312	Hofibel Investments S.A., SPF	109331
Bridgepoint Development Capital I Invest- ments S.à r.l.	109298	Huckert's International Luxembourg S.à r.l.	109331
Building Design Services S.à r.l.	109312	IBHF S.A.	109341
CAI Partners III CCS S.à r.l.	109314	Icare Finance S.A.	109341
Calhic S.à r.l.	109315	IC Invest HOLDINGS S.A.	109341
Cap Floor Lux S.A.	109315	IC Invest SICAV	109341
Carina Bis	109315	Imedia S.à r.l.	109342
Cazenove et Associés	109315	ImmoFinRe II SICAV-FIS	109331
Cérès Participations S.A.	109313	Ingersoll-Rand Lux Holdings S.à r.l.	109331
Chap'elux S.A.	109329	Ingersoll-Rand Lux International S.à r.l. ...	109341
Cheyne Capital Guaranteed Credit S.A.	109314	Irish & Gypsy Cob S.A.	109330
Chimenti S.à r.l.	109329	Jängi Kremer & Fils S.à r.l.	109342
City Car Holdings S.A.	109312	LBP Luxco GP 8-West S.à r.l.	109344
C.N.I. S.A.	109312	Metal Purpose Investments S.A.	109342
Cofimin S.A.	109329	Palam S.A.	109344
Cornelia S.à r.l.	109314	Panev S.A.	109344
Cornelia S.à r.l.	109313	Pastificio Bolognese	109344
Credit Suisse Valhalla Investments (Lu- xembourg) S.à r.l.	109314	UniCredit Luxembourg S.A.	109343
C.R. LuxTrading S.à r.l.	109313	Zaka	109332
C.R. LuxTrading S.à r.l.	109313		

Admin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1453 Luxembourg, 114, route d'Echternach.
R.C.S. Luxembourg B 124.407.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ADMIN S.à r.l.

Fiduciaires des Classes Moyennes

Signature

Référence de publication: 2011109250/12.

(110124434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Bridgepoint Development Capital I Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 152.023.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109271/10.

(110124443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.935.593,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 161.000.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-eighth day of the month of June.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Vision Capital Partners VII LP, a limited partnership incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, registered with The Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, under number 975,

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of a proxy given under private seal,

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares being the sole shareholder (the Sole Shareholder) of Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary, on 18 May 2011, in the process of publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.000 (the Company). The Company's articles of incorporation (the Articles) have not been amended since that date.

III. The appearing party, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To create two (2) categories of shares: class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class A Shares and individually, a Class A Share) and class B shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class B Shares and individually, a Class B Share), having the rights and obligations as defined hereafter.

2. To convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, into twelve thousand five hundred (12,500) Class A Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-), each, and having the rights and obligations as defined hereafter.

3. To increase the Company's share capital by an amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), to thirty-two million nine hundred thirty-five thousand five hundred ninety-three Euro (EUR 32,935,593.-)

represented by thirty million fifty thousand nine hundred forty (30,050,940) Class A Shares and two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

4. To issue thirty million thirty-eight thousand four hundred forty (30,038,440) Class A Shares and two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined hereafter.

5. To accept the subscription of (i) thirty million thirty-eight thousand four hundred forty (30,038,440) Class A Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and (ii) two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by Vision Capital Partners VII LP, a limited partnership incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, registered with The Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, under number 975 (Vision LP), by a contribution in cash of a total amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-) and to allocate such Shares to Vision LP.

6. To fully restate the articles of association of the Company, without amending the corporate object of the Company.

7. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to create two (2) categories of shares: class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class A Shares and individually, a Class A Share) and class B shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class B Shares and individually, a Class B Share), having the rights and obligations as defined hereafter.

Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, into twelve thousand five hundred (12,500) Class A Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-), each, and having the rights and obligations as defined hereafter.

Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to increase the Company's share capital by an amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), to thirty-two million nine hundred thirty-five thousand five hundred ninety-three Euro (EUR 32,935,593.-) represented by thirty million fifty thousand nine hundred forty (30,050,940) Class A Shares and two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

Fourth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to issue thirty million thirty-eight thousand four hundred forty (30,038,440) Class A Shares and two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined hereafter.

Fifth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to accept and record the following subscriptions for and the full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon,

Vision Capital Partners VII LP, represented as stated above, declares to subscribe for (i) thirty million thirty-eight thousand four hundred forty (30,038,440) newly issued Class A Shares, with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and (ii) two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) newly issued Class B Shares, with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash of a total amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-).

The amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary who hereby expressly acknowledges it.

Sixth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to fully restate, without amending the corporate object of the Company, the articles of association of the Company, which shall forthwith read as follows:

I. "Definition - Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Definitions.

The following capitalized terms used in the articles of association (the Articles) shall have the following meanings:

A Shareholders means the holders of Class A Shares and “A Shareholder” means any of them.

Aggregate Subscription Price means the aggregate subscription price paid in respect of the Class A Shares and the Other SPV Class A Shares.

Board means the board of managers of the Company appointed from time to time in accordance with these Articles.

B Shareholders means the holders of Class B Shares and “B Shareholder” means any of them.

Business Day means a day, other than a Saturday, Sunday, or other day on which banks are required or authorized by law to be closed in Luxembourg.

Class A Shares means any class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by the Company.

Class B Shares means any class B shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by the Company.

Distribution Date means any date on which the A Shareholders receive a distribution or dividend in respect of the Class A Shares.

EUR means the lawful currency for the time being of the participating Member States of the European Union in the European single currency.

Other SPV Class A Shares means any class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by each of the Other SPVs.

Other SPVs means SPV 2, SPV 3 and SPV 4.

Outstanding Amount means the higher of (i) an amount equal to the Aggregate Subscription Price less the amount of the Prior Distributions and (ii) zero.

Participation Date means the date on which the Outstanding Amount and the Preferred Return are equal to zero.

Preferred Return means such amount, determined at a Distribution Date, as is equal to interest at an annual rate of 10% (compounded annually) on the daily amount of the Outstanding Amount (calculated on the basis of a 365 day year).

Prior Distributions means all distributions and dividends made to the A Shareholders in respect of the Class A Shares and the Other SPV Class A Shares prior to a Distribution Date.

Shareholders means the holders of Shares of any class and “Shareholder” means any of them.

Shareholders Agreement means (i) any agreement entered into by the Company and all its shareholders with respect to the respective shareholding of such shareholders in the Company, as may be amended from time to time and/or (ii) any agreement entered into by the shareholders of the Company, as may be amended from time to time.

Shares means the shares of any and all classes of the Company as may be issued from time to time, the rights and restrictions attached to which are set out in the present Articles and the Law.

SPV 2 means Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of Commerce and Companies under number 161.003.

SPV 3 means Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of Commerce and Companies under number 161.004.

SPV 4 means Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of Commerce and Companies under number 161.008.

Art. 2. Name.

The name of the company is “Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these Articles.

Art. 3. Registered office.

3.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the Board. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

3.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary

measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 4. Corporate object.

4.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

4.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

4.3 The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

4.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 5. Duration.

5.1 The Company is formed for an unlimited duration.

5.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 6. Capital.

6.1 The share capital of the Company is set thirty-two million nine hundred thirty-five thousand five hundred ninety-three Euro (EUR 32,935,593.-) represented by thirty million fifty thousand nine hundred forty (30,050,940) Class A Shares and two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

6.2 The Class A Shares and the Class B Shares shall entitle the holders of those Shares to the respective rights and privileges and subject them to the respective restrictions and provisions contained in these Articles.

6.3 The Class A Shares shall rank *pari passu* amongst them in all respects as a class. The Class B Shares shall rank *pari passu* amongst them in all respects as a class.

6.4 In addition to the issued share capital, there may be set a share premium account into which any share premium paid on any Share in addition to its nominal value is transferred. The share premium account may be distributed to the Shareholders in proportion to the shareholdings in the Company upon decision of the General Meeting.

6.5 The Company may also have different share premium accounts connected to the Shares of a specific class and which shall be distributable exclusively to the Shareholders holding Shares of that specific class in proportion to their shareholdings in that class of Shares.

6.6 The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles and the provisions of the Shareholders Agreement.

Art. 7. Shares.

7.1 The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

7.2 Shares are transferable among Shareholders according to the provisions of any Shareholders Agreement.

7.3 Where the Company has a sole shareholder, Shares are freely transferable to third parties.

7.4 Where the Company has more than one shareholder, the transfer of Shares (*inter vivos*) to third parties is subject (i) to the prior approval of the Shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital, and including a majority of A Shareholders or their duly appointed attorney(s) and (ii) and the provisions of the Shareholders Agreement which will be notified to the transferee prior to the transfer of Shares.

The transfer of Shares by reason of death to third parties must be approved by the Shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors, and including a majority of A Shareholders or their duly appointed attorney(s) and is subject to the provisions of the Shareholders Agreement which will be notified to the transferee prior to the transfer of Shares.

7.5 A Share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

7.6 A register of Shareholders is kept at the registered office and may be examined by each Shareholder upon request.

7.7 The Company may redeem or repurchase its own Shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 8. Appointment and Removal of managers.

8.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

8.2 The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 9. Board of managers.

If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board) composed of one (1) or several class A managers (the Class A Managers, individually a Class A Manager) and one (1) or several class B managers (the Class B Managers, individually a Class B Manager).

9.1 Powers of the Board

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

9.2 Meetings of the Board

(i) The Board will appoint from among its members a chairman (the Chairman). It may also appoint a secretary, who need not be a manager and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of the shareholders.

(ii) The Board will meet upon a call by the Chairman. A meeting of the Board must be convened if any two managers require so.

(iii) The Chairman will preside at all meetings of the Board and of the shareholders (if any), except that in his absence the Board may appoint another Manager and the general meeting of shareholders may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

(iv) Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least twenty-four (24) hours' notice of board meetings shall be given in writing or by fax. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by unanimous consent given at the meeting or in writing or fax by all managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board.

(v) Board meetings shall in principle be held in the Grand Duchy of Luxembourg.

(vi) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(vii) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(viii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

9.3 Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the signature of a Class A Manager and the signature of a Class B Manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Sole manager.

10.1 If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

10.2 The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

10.3 The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 11. Liability of the managers.

The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)**Art. 12. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.****12.1 Powers and voting right**

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

12.2 Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings are passed by Shareholders owning more than one-half of the share capital, and including a majority of A Shareholders or their duly appointed attorney(s). If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting by a majority of the votes cast and including a majority of A Shareholders' votes, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 13. Sole shareholder.

13.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

13.2 Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

13.3 The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**Art. 14. Financial year and Approval of annual accounts.**

14.1 The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

14.2 Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

14.3 Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

14.4 The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 15. Réviseurs d'entreprises.

15.1 The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

15.2 The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 16. Allocation of profits.

16.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

16.2 The Shareholders determine, according to the distribution entitlements provided for in this article 16.2, and any Shareholders Agreement how the balance of the annual net profits is to be allocated.

Any and all profits of the Company will be allocated in accordance with the following principles:

- The Class A Shares shall be entitled to all profits generated by the Company until the A Shareholders have received (from the Company and/or the Other SPVs) an aggregate amount equal to the Aggregate Subscription Price and the Preferred Return.

- Until the Participation Date, the Class B Shares will be entitled to no profit distribution.

- After the Participation Date, the Class A Shareholders and the Class B Shareholders shall each receive fifty percent (50%) of the profits and within each class profits shall be allocated in proportion to the number of Shares outstanding in each class at the time such profits are distributed.

16.3 Interim dividends may be distributed, in accordance with the distribution set out in article

16.2 above, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1 The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

17.2 The surplus distributable after the realisation of the assets and the payment of the liabilities will be distributed to the Shareholders in accordance with the allocation of profits principles set forth in article 16.2 of these Articles.

VII. General provisions

18.1 Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

18.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

18.4 All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the Law, and, subject to any non waivable provisions of the Law, any Shareholders Agreement.”

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately six thousand nine hundred euro (€ 6,900.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Esch/Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-huit juin,

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Vision Capital Partners VII LP, une société régie par les lois de Guernesey, dont le siège social se situe à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, inscrite au Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, sous le numéro 975,

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration sous seing privé.

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumise aux fins d'enregistrement.

II. Le comparant déclare être l'associé unique (l'Associé Unique) de Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg enregistrée au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.000 (la Société), constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, notaire, en date du 18 mai 2011, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis cette date.

III. Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Création de deux (2) catégories de parts sociales: les parts sociales de classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune (les Parts Sociales de Classe A et individuellement une Part Sociale Classe A) et les parts sociales de classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune (les Parts Sociales de Classe B et individuellement une Part Sociale Classe B), ayant les droits et obligations définis ci-après.

2. Conversion des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune existantes, en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune ayant les droits et obligations définis ci-après.

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500.-) à trente-deux millions neuf cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt treize Euro (EUR 32.935.593.-) représenté par trente millions cinquante mille neuf cent quarante (30.050.940) Parts Sociales de Classe A et deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-).

4. Emission de trente millions trente-huit mille quatre cent quarante (30.038.440) Parts Sociales de Classe A d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, et deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, ayant les droits et obligations définis ci-après.

5. Acceptation de la souscription de (i) trente millions trente-huit mille quatre cent quarante (30.038.440) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, et (ii) deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) par Vision Capital Partners VII LP, une société régie par les lois de Guernesey, dont le siège social se situe à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, inscrite au Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, sous le numéro 975 (Vision LP) par un apport en numéraire d'un montant total de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-), et allocation de ces Parts Sociales à Vision LP.

6. Refonte des statuts de la Société sans modification de l'objet social de la Société.

7. Divers.

a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique DECIDE de créer deux (2) catégories de parts sociales: les parts sociales de classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune (les Parts Sociales de Classe A et individuellement une Part Sociale Classe A) et les parts sociales de classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune (les Parts Sociales de Classe B et individuellement une Part Sociale Classe B), ayant les droits et obligations définis ci-après.

Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE de convertir les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune ayant les droits et obligations définis ci-après.

Troisième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500.-) à trente-deux millions neuf cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt treize Euro (EUR 32.935.593.-) représenté par trente millions cinquante mille neuf cent quarante (30.050.940) Parts Sociales de Classe A et deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-).

Quatrième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'émettre trente millions trente-huit mille quatre cent quarante (30.038.440) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, et deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, ayant les droits et obligations définis ci-après.

Cinquième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'accepter et d'enregistrer les souscriptions suivantes et la libération intégrale de l'augmentation du capital social de la manière suivante:

Souscription - Libération

Sur ces faits,

Vision Capital Partners VII LP, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à (i) trente millions trente-huit mille quatre cent quarante (30.038.440) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, et (ii) deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-).

Le montant de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-) est à la disposition de la Société, comme il en a été prouvé au notaire instrument qui en a pris connaissance expressément.

Sixième résolution

L'Associé Unique DECIDE de procéder à la refonte, sans modification de l'objet social de la Société, des statuts de la Société dans leur intégralité, qui auront dorénavant la teneur suivante:

I. «Définitions - Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er} . Définitions.

Les termes suivants, commençant en lettres capitales dans les statuts de la Société (les Statuts) auront les significations suivantes:

Associés signifie les détenteurs de Parts Sociales de toute classe et un Associé signifie l'un d'eux.

Associés A désigne les détenteurs de Parts Sociales de Classe A et Associé A signifie l'un d'entre eux.

Associés B désigne les détenteurs de Parts Sociales de Classe B et Associé B signifie l'un d'entre eux.

Autres SPV signifie SPV 2, SPV 3 et SPV4.

Conseil signifie le conseil de gérance de la Société nommé dans le temps conformément aux présents statuts.

Date de Distribution signifie toute date à laquelle les Associés A reçoivent une distribution ou un dividende en relation avec les Parts Sociales de Classe A.

Date de Participation signifie la date à laquelle le Montant Encouru et le Rendement Préférentiel équivalent à zéro.

Distributions Antérieures signifie toutes les distributions et dividendes faits aux Associés A en relation avec les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe A des Autres SPV avant la Date de Distribution.

EUR signifie la devise légale actuelle des Etats Membres de l'Union Européenne ayant adopté la monnaie unique européenne.

Jour Ouvrable signifie un jour, autre qu'un samedi ou dimanche ou qu'un autre jour pendant lequel les banques sont obligées ou autorisées par la loi à fermer à Luxembourg.

Montant Encouru signifie un montant supérieur (i) au Montant Total de Souscription moins le montant des Distributions Antérieures et (ii) à zéro.

Pacte d'Associés signifie (i) tout contrat conclu entre la Société et tous ses associés en relation avec leur participation respective dans la Société, tel que modifié dans le temps et/ou (ii) tout contrat conclu entre les associés de la Société, tel que modifié dans le temps.

Parts Sociales signifie les parts sociales de toute classe de la Société émises dans le temps, dont les droits et les restrictions sont définis dans les présents statuts et le Loi.

Parts Sociales de Classe A signifie toute Part Sociale de Classe A, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps par la Société.

Parts Sociales de Classe A des Autres SPV signifie toute part sociale de classe A, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps pour un des Autres SPV.

Parts Sociales de Classe B signifie toute Part Sociale de Classe B, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps par la Société.

Prix de Souscription Total signifie le prix de souscription total payé en relation avec les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe A des Autres SPV.

Rendement Préférentiel signifie le montant, déterminé à la Date de Distribution, qui est équivalent à l'intérêt à un taux annuel de 10% (composé annuellement) sur le montant quotidien du Montant Encouru (calculé sur la base de 365 jours par an).

SPV 2 signifie Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.003.

SPV 3 signifie Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.004.

SPV 4 signifie Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.008.

Art. 2. Dénomination.

Le nom de la société est "Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents Statuts.

Art. 3. Siège social.

3.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du Conseil. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

3.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 4. Objet social.

4.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

4.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

4.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

4.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 5. Durée.

5.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.

5.2 La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 6. Capital.

6.1 Le capital social de la Société est fixé à trente-deux millions neuf cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt treize Euro (EUR 32.935.593.-) représenté par trente millions cinquante mille neuf cent quarante (30.050.940) Parts Sociales de Classe A et deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), toutes entièrement souscrites et entièrement libérées.

6.2 Les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe B donnent à leurs détenteurs les droits et privilèges respectifs et les soumettent aux restrictions et obligations respectives prévues dans ces Statuts.

6.3 Les Parts Sociales de Classe A auront le même rang (shall rank pari passu) entre elles à tous égards en tant que classe. Les Parts Sociales de Classe B auront le même rang (shall rank pari passu) entre elles à tous égards en tant que classe.

6.4 Outre le capital social, il peut être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission versée pour toute Part Sociale en plus de sa valeur nominale est transférée. Le compte de prime d'émission peut être distribué aux Associés proportionnellement aux actionnariats dans la Société sur décision de l'Assemblée Générale.

6.5 La Société peut également avoir différents comptes de prime d'émission liés aux Parts Sociales d'une catégorie particulière et qui seront distribuables exclusivement aux Associés détenant des Parts Sociales de cette catégorie particulière. La prime d'émission sera distribuée aux Associés en proportion des Parts Sociales qu'ils détiennent dans la Société, sur décision de l'Assemblée Générale.

6.6 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des Associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts et les dispositions du Pacte d'Actionnaires.

Art. 7. Parts sociales.

7.1 Les Parts Sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Part Sociale.

7.2 Les Parts Sociales sont cessibles entre Associés conformément aux dispositions du Pacte d'Actionnaires.

7.3 Lorsque la Société a un associé unique, les Parts Sociales sont librement cessibles aux tiers.

7.4 Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise (i) à l'accord préalable des Associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social et y compris une majorité des Associés A ou leur(s) mandataire(s) dûment nommés et (ii) aux dispositions du Pacte d'Associés qui sera notifié aux Cessionnaires préalablement à la cession de Parts Sociales.

La Cession de parts Sociales à des tiers en raison du décès doit être approuvée par les Associés représentant les trois quarts (3/4) des droits détenus par les survivants, et y compris une majorité des Associés A ou leur(s) mandataire(s) dûment nommés et est soumise aux dispositions du Pacte d'Associés qui sera notifié aux Cessionnaires préalablement à la cession de Parts Sociales.

7.5 Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

7.6 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

7.7 La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites définies par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 8. Nomination et Révocation des gérants.

8.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés

8.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 9. Conseil de gérance.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil) composé de un (1) ou plusieurs gérants de classe A (les Gérants de Classe A et individuellement un Gérant de Classe A) et de un (1) ou plusieurs gérants de classe B (les Gérants de Classe B et individuellement un Gérant de Classe B).

9.1 Pouvoirs du Conseil

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

9.2. Réunions du Conseil

(i) Le Conseil nommera un président (le Président) parmi ses membres. Il peut également nommer un secrétaire, gérant ou non et qui sera responsable de la conservation des procès-verbaux des réunions du Conseil et des associés.

(ii) Le Conseil se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil sera tenue sur convocation de deux gérants.

(iii) Le Président présidera toutes les réunions du Conseil et des associés (le cas échéant), en cas d'absence du Président, le Conseil pourra nommer un autre Gérant et l'assemblée générale pourra nommer une autre personne comme président pro tempore par le vote de la majorité présente ou représentée à ladite assemblée.

(iv) Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux autorisés à y assister, il est donné une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance par écrit ou par fax. Cette convocation précisera le lieu et l'heure de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à débattre. Il peut être renoncé à la convocation par accord unanime de tous les gérants donné lors de la réunion ou par écrit ou par fax. Aucune convocation séparée n'est requise pour les réunions tenues aux lieux et heures précisés dans un calendrier adopté préalablement par une résolution du Conseil.

(v) Les réunions du Conseil se tiennent en principe à Luxembourg.

(vi) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(vii) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(viii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(ix) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

9.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature d'un Gérant de Classe A et d'un Gérant de Classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes les personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Gérant unique.

10.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

10.2 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

10.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 11. Responsabilité des gérants.

Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 12. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

12.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

12.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des Associés détenant plus de la moitié du capital social, et incluant une majorité d'Associés A ou leurs mandataires. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les Associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, et incluant le vote d'une majorité d'Associés A ou de leurs mandataires, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 13. Associé unique.

13.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

13.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

13.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 14. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

14.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

14.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 15. Réviseurs d'entreprises.

15.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

15.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

16.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

16.2. Les Associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels conformément à l'article 16.2 et à tout Pacte d'Associé.

Tous les bénéfices de la Société seront affectés selon les principes suivants:

- Les Parts Sociales de Classe A auront droit à tous les profits générés par la Société jusqu'à ce que les Associés A aient reçu (de la Société et des Autres SPV) un montant total égal au Prix de Souscription Total et au Rendement Préférentiel.

- Les Parts Sociales de Classe B n'auront droit à aucune distribution profits jusqu'à la Date de Participation.

- Après la Date de Participation, les Associés A et les Associés B recevront chacun cinquante pour cent (50%) des bénéfices et, dans chaque catégorie, les bénéfices seront affectés proportionnellement au nombre de Parts Sociales en circulation au moment de la distribution des bénéfices.

16.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, conformément à la distribution décrite à l'article 16.2, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2. Le boni de liquidation distribuable après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux Associés conformément aux principes de distribution fixés à l'article 16.2 des présents statuts.

VII. Dispositions générales

18.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

18.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visio-conférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

18.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait du présent acte s'élèvent approximativement à six mille neuf cents euros (€ 6.900,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 08 juillet 2011. Relation: EAC/2011/9106. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Line Gerard.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011100831/738.

(110114817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Belmont Commodity, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 153.368.

Les comptes annuels et l'affectation du résultat au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011109272/12.

(110124275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Boom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 120.019.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109273/10.

(110123828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Building Design Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 39, Val Saint André.

R.C.S. Luxembourg B 23.595.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109274/10.

(110123749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

C.N.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5403 Bech-Kleinmacher, 10, rue Bechel.

R.C.S. Luxembourg B 115.000.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109275/10.

(110123621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

City Car Holdings S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 200.000,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 148.808.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109281/11.

(110123666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

C.R. LuxTrading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5811 Fentange, 67, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 114.675.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011109276/10.

(110123855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

C.R. LuxTrading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5811 Fentange, 67, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 114.675.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011109277/10.

(110124703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

C.R. LuxTrading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5811 Fentange, 67, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 114.675.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011109278/10.

(110124706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Cérès Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 43, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 145.660.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109279/10.

(110124482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Cornelia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 114.100.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Represented by Alexandra Petitjean and Justyna Bielasiak

Référence de publication: 2011109282/12.

(110124255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Cheyne Capital Guaranteed Credit S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 133.421.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011109280/10.

(110124280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Cornelia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 114.100.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Represented by Alexandra Petitjean and Justyna Bielasik

Référence de publication: 2011109283/12.

(110124262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Credit Suisse Valhalla Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 143.568.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26/07/2011.

TMF Management Luxembourg S.A.

Signatures

Domiciliaire

Référence de publication: 2011109284/13.

(110124098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

CAI Partners III CCS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 135.379.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2011.

CAI Partners III CCS S.à r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2011109286/15.

(110123651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

**Calhic S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Cazenove et Associés).**

Siège social: L-5811 Fentange, 67, rue de Bettembourg.
R.C.S. Luxembourg B 120.466.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2011. Signature.
Référence de publication: 2011109287/11.
(110124696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Cap Floor Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 2, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 103.032.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.
Référence de publication: 2011109288/10.
(110123649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Carina Bis, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 20, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 70.925.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2011.
Pour la société
Signature
Référence de publication: 2011109289/12.
(110124474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.935.593,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 161.003.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-eighth day of the month of June.
Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Vision Capital Partners VII LP, a limited partnership incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, registered with The Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, under number 975,

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of a proxy given under private seal,

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares being the sole shareholder (the Sole Shareholder) of Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary, on 18 May 2011, in the process of publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.003 (the Company). The Company's articles of incorporation (the Articles) have not been amended since that date.

III. The appearing party, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To create two (2) categories of shares: class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class A Shares and individually, a Class A Share) and class B shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class B Shares and individually, a Class B Share), having the rights and obligations as defined hereafter.

2. To convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, into twelve thousand five hundred (12,500) Class A Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-), each, and having the rights and obligations as defined hereafter.

3. To increase the Company's share capital by an amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), to thirty-two million nine hundred thirty-five thousand five hundred ninety-three Euro (EUR 32,935,593.-) represented by thirty million fifty thousand nine hundred forty (30,050,940) Class A Shares and two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

4. To issue thirty million thirty-eight thousand four hundred forty (30,038,440) Class A Shares and two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined hereafter.

5. To accept the subscription of (i) thirty million thirty-eight thousand four hundred forty (30,038,440) Class A Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and (ii) two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, by Vision Capital Partners VII LP, a limited partnership incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, registered with The Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, under number 975 (Vision LP), by a contribution in cash of a total amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-) and to allocate such Shares to Vision LP.

6. To fully restate the articles of association of the Company, without amending the corporate object of the Company.

7. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to create two (2) categories of shares: class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class A Shares and individually, a Class A Share) and class B shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each (the Class B Shares and individually, a Class B Share), having the rights and obligations as defined hereafter.

Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, into twelve thousand five hundred (12,500) Class A Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-), each, and having the rights and obligations as defined hereafter.

Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to increase the Company's share capital by an amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), to thirty-two million nine hundred thirty-five thousand five hundred ninety-three Euro (EUR 32,935,593.-) represented by thirty million fifty thousand nine hundred forty (30,050,940) Class A Shares and two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

Fourth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to issue thirty million thirty-eight thousand four hundred forty (30,038,440) Class A Shares and two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, having the rights and obligations as defined hereafter.

Fifth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to accept and record the following subscriptions for and the full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon,

Vision Capital Partners VII LP, represented as stated above, declares to subscribe for (i) thirty million thirty-eight thousand four hundred forty (30,038,440) newly issued Class A Shares, with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and (ii) two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) newly issued Class B Shares,

with a nominal value of one EUR (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by a contribution in cash of a total amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-).

The amount of thirty-two million nine hundred twenty-three thousand ninety-three Euro (EUR 32,923,093.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary who hereby expressly acknowledges it.

Sixth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to fully restate, without amending the corporate object of the Company, the articles of association of the Company, which shall forthwith read as follows:

I. “Definition - Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Definitions. The following capitalized terms used in the articles of association (the Articles) shall have the following meanings:

A Shareholders means the holders of Class A Shares and “A Shareholder” means any of them.

Aggregate Subscription Price means the aggregate subscription price paid in respect of the Class A Shares and the Other SPV Class A Shares.

Board means the board of managers of the Company appointed from time to time in accordance with these Articles.

B Shareholders means the holders of Class B Shares and “B Shareholder” means any of them.

Business Day means a day, other than a Saturday, Sunday, or other day on which banks are required or authorized by law to be closed in Luxembourg.

Class A Shares means any class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by the Company.

Class B Shares means any class B shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by the Company.

Distribution Date means any date on which the A Shareholders receive a distribution or dividend in respect of the Class A Shares.

EUR means the lawful currency for the time being of the participating Member States of the European Union in the European single currency.

Other SPV Class A Shares means any class A shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, issued from time to time by each of the Other SPVs.

Other SPVs means SPV 1, SPV 3 and SPV 4.

Outstanding Amount means the higher of (i) an amount equal to the Aggregate Subscription Price less the amount of the Prior Distributions and (ii) zero.

Participation Date means the date on which the Outstanding Amount and the Preferred Return are equal to zero.

Preferred Return means such amount, determined at a Distribution Date, as is equal to interest at an annual rate of 10% (compounded annually) on the daily amount of the Outstanding Amount (calculated on the basis of a 365 day year).

Prior Distributions means all distributions and dividends made to the A Shareholders in respect of the Class A Shares and the Other SPV Class A Shares prior to a Distribution Date.

Shareholders means the holders of Shares of any class and “Shareholder” means any of them.

Shareholders Agreement means (i) any agreement entered into by the Company and all its shareholders with respect to the respective shareholding of such shareholders in the Company, as may be amended from time to time and/or (ii) any agreement entered into by the shareholders of the Company, as may be amended from time to time.

Shares means the shares of any and all classes of the Company as may be issued from time to time, the rights and restrictions attached to which are set out in the present Articles and the Law.

SPV 1 means Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of Commerce and Companies under number 161.000.

SPV 3 means Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of Commerce and Companies under number 161.004.

SPV 4 means Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of Commerce and Companies under number 161.008.

Art. 2. Name. The name of the company is “Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these Articles.

Art. 3. Registered office.

3.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the Board. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

3.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 4. Corporate object.

4.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

4.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

4.3 The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

4.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 5. Duration.

5.1 The Company is formed for an unlimited duration.

5.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares**Art. 6. Capital.**

6.1 The share capital of the Company is set thirty-two million nine hundred thirty-five thousand five hundred ninety-three Euro (EUR 32,935,593.-) represented by thirty million fifty thousand nine hundred forty (30,050,940) Class A Shares and two million eight hundred eighty-four thousand six hundred fifty-three (2,884,653) Class B Shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

6.2 The Class A Shares and the Class B Shares shall entitle the holders of those Shares to the respective rights and privileges and subject them to the respective restrictions and provisions contained in these Articles.

6.3 The Class A Shares shall rank *pari passu* amongst them in all respects as a class. The Class B Shares shall rank *pari passu* amongst them in all respects as a class.

6.4 In addition to the issued share capital, there may be set a share premium account into which any share premium paid on any Share in addition to its nominal value is transferred. The share premium account may be distributed to the Shareholders in proportion to the shareholdings in the Company upon decision of the General Meeting.

6.5 The Company may also have different share premium accounts connected to the Shares of a specific class and which shall be distributable exclusively to the Shareholders holding Shares of that specific class in proportion to their shareholdings in that class of Shares.

6.6 The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles and the provisions of the Shareholders Agreement.

Art. 7. Shares.

7.1 The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

7.2 Shares are transferable among Shareholders according to the provisions of any Shareholders Agreement.

7.3 Where the Company has a sole shareholder, Shares are freely transferable to third parties.

7.4 Where the Company has more than one shareholder, the transfer of Shares (inter vivos) to third parties is subject (i) to the prior approval of the Shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital, and including a majority of A Shareholders or their duly appointed attorney(s) and (ii) and the provisions of the Shareholders Agreement which will be notified to the transferee prior to the transfer of Shares.

The transfer of Shares by reason of death to third parties must be approved by the Shareholders representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors, and including a majority of A Shareholders or their duly appointed attorney(s) and is subject to the provisions of the Shareholders Agreement which will be notified to the transferee prior to the transfer of Shares.

7.5 A Share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

7.6 A register of Shareholders is kept at the registered office and may be examined by each Shareholder upon request.

7.7 The Company may redeem or repurchase its own Shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 8. Appointment and Removal of managers.

8.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

8.2 The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

Art. 9. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board) composed of one (1) or several class A managers (the Class A Managers, individually a Class A Manager) and one (1) or several class B managers (the Class B Managers, individually a Class B Manager).

9.1 Powers of the Board

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

9.2 Meetings of the Board

(i) The Board will appoint from among its members a chairman (the Chairman). It may also appoint a secretary, who need not be a manager and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of the shareholders.

(ii) The Board will meet upon a call by the Chairman. A meeting of the Board must be convened if any two managers require so.

(iii) The Chairman will preside at all meetings of the Board and of the shareholders (if any), except that in his absence the Board may appoint another Manager and the general meeting of shareholders may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

(iv) Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least twenty-four (24) hours' notice of board meetings shall be given in writing or by fax. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by unanimous consent given at the meeting or in writing or fax by all managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board.

(v) Board meetings shall in principle be held in the Grand Duchy of Luxembourg.

(vi) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(vii) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(viii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

9.3 Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the signature of a Class A Manager and the signature of a Class B Manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Sole manager.

10.1 If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

10.2 The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

10.3 The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 11. Liability of the managers. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)**Art. 12. General meetings of shareholders and Shareholders circular resolutions.**

12.1 Powers and voting right

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

12.2 Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings are passed by Shareholders owning more than one-half of the share capital, and including a majority of A Shareholders or their duly appointed attorney(s). If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting by a majority of the votes cast and including a majority of A Shareholders' votes, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 13. Sole shareholder.

13.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

13.2 Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

13.3 The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**Art. 14. Financial year and Approval of annual accounts.**

14.1 The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

14.2 Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

14.3 Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

14.4 The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 15. Réviseurs d'entreprises.

15.1 The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

15.2 The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 16. Allocation of profits.

16.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

16.2 The Shareholders determine, according to the distribution entitlements provided for in this article 16.2, and any Shareholders Agreement how the balance of the annual net profits is to be allocated.

Any and all profits of the Company will be allocated in accordance with the following principles:

- The Class A Shares shall be entitled to all profits generated by the Company until the A Shareholders have received (from the Company and/or the Other SPVs) an aggregate amount equal to the Aggregate Subscription Price and the Preferred Return.

- Until the Participation Date, the Class B Shares will be entitled to no profit distribution.

- After the Participation Date, the Class A Shareholders and the Class B Shareholders shall each receive fifty percent (50%) of the profits and within each class profits shall be allocated in proportion to the number of Shares outstanding in each class at the time such profits are distributed.

16.3 Interim dividends may be distributed, in accordance with the distribution set out in article 16.2 above, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1 The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

17.2 The surplus distributable after the realisation of the assets and the payment of the liabilities will be distributed to the Shareholders in accordance with the allocation of profits principles set forth in article 16.2 of these Articles.

VII. General provisions

18.1 Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

18.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

18.4 All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the Law, and, subject to any non waivable provisions of the Law, any Shareholders Agreement.”

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately six thousand nine hundred euro (€ 6,900.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Esch/Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-huit juin,

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Vision Capital Partners VII LP, une société régie par les lois de Guernesey, dont le siège social se situe à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, inscrite au Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, sous le numéro 975,

ici représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration sous seing privé.

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumise aux fins d'enregistrement.

II. Le comparant déclare être l'associé unique (l'Associé Unique) de Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg enregistrée au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.003 (la Société), constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, notaire, en date du 18 mai 2011, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis cette date.

III. Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaît être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Création de deux (2) catégories de parts sociales: les parts sociales de classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A et individuellement une Part Sociale Classe A) et les parts sociales de classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B et individuellement une Part Sociale Classe B), ayant les droits et obligations définis ci-après.

2. Conversion des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune existantes, en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune ayant les droits et obligations définis ci-après.

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500.-) à trente-deux millions neuf cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt treize Euro (EUR 32.935.593.-) représenté par trente millions cinquante mille neuf cent quarante (30.050.940) Parts Sociales de Classe A et deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-).

4. Emission de trente millions trente-huit mille quatre cent quarante (30.038.440) Parts Sociales de Classe A d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, et deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, ayant les droits et obligations définis ci-après.

5. Acceptation de la souscription de (i) trente millions trente-huit mille quatre cent quarante (30.038.440) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune, et (ii) deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) par Vision Capital Partners VII LP, une société régie par les lois de Guernesey, dont le siège social se situe à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, inscrite au Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey, sous le numéro 975 (Vision LP) par un apport en numéraire d'un montant total de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-), et allocation de ces Parts Sociales à Vision LP.

6. Refonte des statuts de la Société sans modification de l'objet social de la Société.

7. Divers.

a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique DECIDE de créer deux (2) catégories de parts sociales: les parts sociales de classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A et individuellement une Part Sociale Classe A) et les parts sociales de classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B et individuellement une Part Sociale Classe B), ayant les droits et obligations définis ci-après.

Deuxième résolution

L'Associé Unique DECIDE de convertir les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales existantes d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune ayant les droits et obligations définis ci-après.

Troisième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500.-) à trente-deux millions neuf cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt treize Euro (EUR 32.935.593.-) représenté par trente millions cinquante mille neuf cent quarante (30.050.940) Parts Sociales de Classe A et deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-).

Quatrième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'émettre trente millions trente-huit mille quatre cent quarante (30.038.440) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, et deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, ayant les droits et obligations définis ci-après.

Cinquième résolution

L'Associé Unique DECIDE d'accepter et d'enregistrer les souscriptions suivantes et la libération intégrale de l'augmentation du capital social de la manière suivante:

Souscription - libération

Sur ces faits,

Vision Capital Partners VII LP, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à (i) trente millions trente-huit mille quatre cent quarante (30.038.440) Parts Sociales de Classe A, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, et (ii) deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-).

Le montant de trente-deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre-vingt-treize Euro (EUR 32.923.093.-) est à la disposition de la Société, comme il en a été prouvé au notaire instrument qui en a pris connaissance expressément.

Sixième résolution

L'Associé Unique DECIDE de procéder à la refonte, sans modification de l'objet social de la Société, des statuts de la Société dans leur intégralité, qui auront dorénavant la teneur suivante:

I. «Définitions - Dénomination - Siège social - Objet - Durée»

Art. 1^{er}. Définitions. Les termes suivants, commençant en lettres capitales dans les statuts de la Société (les Statuts) auront les significations suivantes:

Associés signifie les détenteurs de Parts Sociales de toute classe et un Associé signifie l'un d'eux.

Associés A désigne les détenteurs de Parts Sociales de Classe A et Associé A signifie l'un d'entre eux.

Associés B désigne les détenteurs de Parts Sociales de Classe B et Associé B signifie l'un d'entre eux.

Autres SPV signifie SPV 1, SPV 3 et SPV4.

Conseil signifie le conseil de gérance de la Société nommé dans le temps conformément aux présents statuts.

Date de Distribution signifie toute date à laquelle les Associés A reçoivent une distribution ou un dividende en relation avec les Parts Sociales de Classe A.

Date de Participation signifie la date à laquelle le Montant Encouru et le Rendement Préférentiel équivalent à zéro.

Distributions Antérieures signifie toutes les distributions et dividendes faits aux Associés A en relation avec les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe A des Autres SPV avant la Date de Distribution.

EUR signifie la devise légale actuelle des Etats Membres de l'Union Européenne ayant adopté la monnaie unique européenne.

Jour Ouvrable signifie un jour, autre qu'un samedi ou dimanche ou qu'un autre jour pendant lequel les banques sont obligées ou autorisées par la loi à fermer à Luxembourg.

Montant Encouru signifie un montant supérieur (i) au Montant Total de Souscription moins le montant des Distributions Antérieures et (ii) à zéro.

Pacte d'Associés signifie (i) tout contrat conclu entre la Société et tous ses associés en relation avec leur participation respective dans la Société, tel que modifié dans le temps et/ou (ii) tout contrat conclu entre les associés de la Société, tel que modifié dans le temps.

Parts Sociales signifie les parts sociales de toute classe de la Société émises dans le temps, dont les droits et les restrictions sont définis dans les présents statuts et le Loi.

Parts Sociales de Classe A signifie toute Part Sociale de Classe A, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps par la Société.

Parts Sociales de Classe A des Autres SPV signifie toute part sociale de classe A, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps pour un des Autres SPV.

Parts Sociales de Classe B signifie toute Part Sociale de Classe B, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, émise dans le temps par la Société.

Prix de Souscription Total signifie le prix de souscription total payé en relation avec les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe A des Autres SPV.

Rendement Préférentiel signifie le montant, déterminé à la Date de Distribution, qui est équivalent à l'intérêt à un taux annuel de 10% (composé annuellement) sur le montant quotidien du Montant Encouru (calculé sur la base de 365 jours par an).

SPV 1 signifie Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.000.

SPV 3 signifie Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.004.

SPV 4 signifie Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg dont le siège social est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.008.

Art. 2. Dénomination. Le nom de la société est "Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents Statuts.

Art. 3. Siège social.

3.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du Conseil. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

3.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 4. Objet social.

4.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

4.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne.

En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

4.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

4.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 5. Durée.

5.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.

5.2 La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 6. Capital.

6.1 Le capital social de la Société est fixé à trente-deux millions neuf cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt treize Euro (EUR 32.935.593.-) représenté par trente millions cinquante mille neuf cent quarante (30.050.940) Parts Sociales de Classe A et deux millions huit cent quatre-vingt-quatre mille six cent cinquante-trois (2.884.653.-) Parts Sociales de Classe B, d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-), toutes entièrement souscrites et entièrement libérées.

6.2 Les Parts Sociales de Classe A et les Parts Sociales de Classe B donnent à leurs détenteurs les droits et privilèges respectifs et les soumettent aux restrictions et obligations respectives prévues dans ces Statuts.

6.3 Les Parts Sociales de Classe A auront le même rang (shall rank pari passu) entre elles à tous égards en tant que classe. Les Parts Sociales de Classe B auront le même rang (shall rank pari passu) entre elles à tous égards en tant que classe.

6.4 Outre le capital social, il peut être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission versée pour toute Part Sociale en plus de sa valeur nominale est transférée. Le compte de prime d'émission peut être distribué aux Associés proportionnellement aux actionnariats dans la Société sur décision de l'Assemblée Générale.

6.5 La Société peut également avoir différents comptes de prime d'émission liés aux Parts Sociales d'une catégorie particulière et qui seront distribuables exclusivement aux Associés détenant des Parts Sociales de cette catégorie particulière. La prime d'émission sera distribuée aux Associés en proportion des Parts Sociales qu'ils détiennent dans la Société, sur décision de l'Assemblée Générale.

6.6 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des Associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts et les dispositions du Pacte d'Actionnaires.

Art. 7. Parts sociales.

7.1 Les Parts Sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Part Sociale.

7.2 Les Parts Sociales sont cessibles entre Associés conformément aux dispositions du Pacte d'Actionnaires.

7.3 Lorsque la Société a un associé unique, les Parts Sociales sont librement cessibles aux tiers.

7.4 Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise (i) à l'accord préalable des Associés représentant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social et y compris une majorité des Associés A ou leur(s) mandataire(s) dûment nommés et (ii) aux dispositions du Pacte d'Associés qui sera notifié aux Cessionnaires préalablement à la cession de Parts Sociales.

La Cession de parts Sociales à des tiers en raison du décès doit être approuvée par les Associés représentant les trois quarts (3/4) des droits détenus par les survivants, et y compris une majorité des Associés A ou leur(s) mandataire(s) dûment nommés et est soumise aux dispositions du Pacte d'Associés qui sera notifié aux Cessionnaires préalablement à la cession de Parts Sociales.

7.5 Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

7.6 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

7.7 La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites définies par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 8. Nomination et Révocation des gérants.

8.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés

8.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

Art. 9. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil) composé de un (1) ou plusieurs gérants de classe A (les Gérants de Classe A et individuellement un Gérant de Classe A) et de un (1) ou plusieurs gérants de classe B (les Gérants de Classe B et individuellement un Gérant de Classe B).

9.1 Pouvoirs du Conseil

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

9.2. Réunions du Conseil

(i) Le Conseil nommera un président (le Président) parmi ses membres. Il peut également nommer un secrétaire, gérant ou non et qui sera responsable de la conservation des procès-verbaux des réunions du Conseil et des associés.

(ii) Le Conseil se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil sera tenue sur convocation de deux gérants.

(iii) Le Président présidera toutes les réunions du Conseil et des associés (le cas échéant), en cas d'absence du Président, le Conseil pourra nommer un autre Gérant et l'assemblée générale pourra nommer une autre personne comme président pro tempore par le vote de la majorité présente ou représentée à ladite assemblée.

(iv) Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux autorisés à y assister, il est donné une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance par écrit ou par fax. Cette convocation précisera le lieu et l'heure de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à débattre. Il peut être renoncé à la convocation par accord unanime de tous les gérants donné lors de la réunion ou par écrit ou par fax. Aucune convocation séparée n'est requise pour les réunions tenues aux lieux et heures précisés dans un calendrier adopté préalablement par une résolution du Conseil.

(v) Les réunions du Conseil se tiennent en principe à Luxembourg.

(vi) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(vii) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(viii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(ix) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

9.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature d'un Gérant de Classe A et d'un Gérant de Classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes les personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Gérant unique.

10.1 Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

10.2 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

10.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 12. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

12.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous

les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

12.2 Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des Associés détenant plus de la moitié du capital social, et incluant une majorité d'Associés A ou leurs mandataires. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les Associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, et incluant le vote d'une majorité d'Associés A ou de leurs mandataires, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 13. Associé unique.

13.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

13.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

13.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 14. Exercice social et approbation des comptes annuels.

14.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

14.2. 13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

14.3. 13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

14.4. 13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 15. Réviseurs d'entreprises.

15.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

15.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

16.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

16.2. Les Associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels conformément à l'article 16.2 et à tout Pacte d'Associé.

Tous les bénéfices de la Société seront affectés selon les principes suivants:

- Les Parts Sociales de Classe A auront droit à tous les profits générés par la Société jusqu'à ce que les Associés A aient reçu (de la Société et des Autres SPV) un montant total égal au Prix de Souscription Total et au Rendement Préférentiel.

- Les Parts Sociales de Classe B n'auront droit à aucune distribution profits jusqu'à la Date de Participation.

- Après la Date de Participation, les Associés A et les Associés B recevront chacun cinquante pour cent (50%) des bénéfices et, dans chaque catégorie, les bénéfices seront affectés proportionnellement au nombre de Parts Sociales en circulation au moment de la distribution des bénéfices.

16.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, conformément à la distribution décrite à l'article 16.2, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2. Le boni de liquidation distribuable après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux Associés conformément aux principes de distribution fixés à l'article 16.2 des présents statuts.

VII. Dispositions générales

18.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

18.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

18.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait du présent acte s'élèvent approximativement à six mille neuf cents euros (€ 6.900,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 08 juillet 2011. Relation: EAC/2011/9108. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Line Gerard.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011100832/732.

(110114818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2011.

**Chap'elux S.A., Société Anonyme,
(anc. Atys S.A.).**

Siège social: L-3450 Dudelange, 7-9, rue du Commerce.
R.C.S. Luxembourg B 95.963.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
FIDUCIAIRE CORFI
EXPERTS-COMPTABLES
63-65, Rue de Merl
L-2146 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2011109290/16.

(110124154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

GSCP VI Parallel North Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 149.056,77.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 134.137.

Constituée par-devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 octobre 2007, acte publié
au Mémorial C, no 68 du 10 janvier 2008.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Maxime Nino
Gérant

Référence de publication: 2011109345/14.

(110124426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Chimenti S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7430 Fischbach, 5, rue du Lavoir.
R.C.S. Luxembourg B 23.376.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109291/10.

(110123731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Cofimin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 90.803.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011109297/10.

(110124720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

GSCP VI Parallel North Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CAD 149.056,77.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 134.137.

—
Constituée par-devant Me Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 octobre 2007, acte publié au Mémorial C, no 68 du 10 janvier 2008.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Maxime Nino

Gérant

Référence de publication: 2011109344/14.

(110124423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

**ABV s.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Bat-Lux S.à r.l.).**

Siège social: L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 105.608.

—
Le bilan et l'annexe au bilan au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109249/10.

(110123813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

**Globo Lux S.A., Société Anonyme,
(anc. Irish & Gypsy Cob S.A.).**

Siège social: L-8437 Steinfort, 68, rue de Koerich.

R.C.S. Luxembourg B 152.093.

—
Le bilan et l'annexe au bilan au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109343/11.

(110123822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Hémisphères Films, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 4, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 80.354.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109346/10.

(110123648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Halong S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 135.821.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2011109347/12.

(110124177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Highrock S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 146.822.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109349/10.

(110123643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Hofibel Investments S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Capital social: EUR 3.000.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 75.808.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109350/10.

(110123862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Huckert's International Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-8010 Strassen, 148, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 138.730.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109351/11.

(110123912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

ImmoFinRe II SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 153.670.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109352/11.

(110123915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Ingersoll-Rand Lux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 134.395.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 de Ingersoll-Rand Lux Holdings S.A.R.L., pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27.07.2011.

Signature.

Référence de publication: 2011109353/11.

(110123922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Zaka, Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 162.189.

— STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the seventeenth of June.

Before Us Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

HOUGOU S.A., a joint stock company (société anonyme), incorporated and existing under Belgian law, having its registered office at 9, rue de la Vallée, 1050 Ixelles, Belgium and registered with the Belgian Banque Carrefour des Entreprises under number 0836.469.897,

here represented by Mr. Dominique Léonard, employee, having his professional address at 1B, Heienhaff, L-1736, Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 26, 2011.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the deed of incorporation of a joint stock company with the following articles of incorporation:

Title I. Denomination, Object, Duration, Registered office

Art. 1. There exists a joint stock company under the name of Zaka, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereinafter, the Company), and in particular by the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter, the Law), as well as by the present articles of incorporation (hereinafter, the Articles).

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities, intellectual property rights of whatever origin and other property, rights and interest in property, including real properties in the Grand Duchy of Luxembourg and/ or elsewhere in the world, participate in the creation, the development and the control of any enterprise. It may also acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and intellectual property rights, have them developed and realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (such as, but not limited to, shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which promote its development.

The Company may borrow in any form including by way of public offer. It may issue by way of private or public placement, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or some of its assets.

Art. 3. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 4. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other address in the same municipality or to another municipality by a decision of the board of directors, respectively by a resolution taken by the general meeting of the shareholders, as required by the then applicable provisions of the Law.

The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Title II. Capital, Shares

Art. 5. The subscribed share capital of the Company is set at thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.00) represented by thirty-one thousand (31.000) shares, with a nominal value of one (1,00) each, all of which are fully paid up.

The shares may be registered or bearer shares at the option of the shareholders.

Bearer shares shall be signed by the sole director or, in case of plurality of directors, by one (1) Category A Director and one (1) Category C Director (as defined hereinafter). The signature may be handwritten, in facsimile or affixed by means of a stamp. The signature may also be affixed by a person delegated for that purpose by the board of directors, but in such case, it must be handwritten.

The transfer of bearer shares shall be made by the mere delivery of the certificate.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two (2) or more shares.

The owner of shares in bearer form may, at any time, request that they are converted, at his expense, into shares or securities in registered form.

The shares are freely transferable.

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company. In case of plurality of owners per share, the Company may suspend the rights attached to this share until a single owner has been designated to the Company.

Title III. General meeting of shareholders

Art. 6. Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all operations of the Company. If and when the Company has a sole shareholder, such shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

Art. 7. The annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held on the second Wednesday of the month of May of each year at 11.00 a.m. CET at the registered office of the Company or at any other location specified in the notice of meeting.

If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

The annual general meeting of the shareholders of the Company may be held abroad if, in the judgment of the board of directors of the Company, exceptional circumstances so require.

Art. 8. Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Any shareholder may participate by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing (i) the identification of the shareholders, (ii) all the shareholders taking part in the meeting to hear one another, (iii) the meeting to be held live. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 9. The shareholders' meeting shall be held upon notice by the board of directors or by the auditor.

They must convene such a meeting within a month if a shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company so require, provided they make a written request to that effect, with a proposed agenda.

A shareholder or a plurality of shareholders holding at least ten percent (10%) of the shares of the Company may add items to the agenda, provided that they make a written request to that effect no later than five (5) days prior to the meeting.

Notification letters for each shareholders meeting shall mention the agenda of the meeting.

Provided that all shares are registered, notifications may be addressed individually to each shareholder by means of a registered letter.

Art. 10. Each share entitles its holder to one vote.

Except as otherwise required by Law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be passed by a simple majority of the votes expressed.

Art. 11. Any resolutions aiming to amend the Articles shall require the holding of an extraordinary general meeting that only validly deliberates if one half of the capital is present or represented and provided that the agenda includes the proposed amendments to the Articles.

If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles and the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the number of shares present or represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds (2/3) of the votes expressed.

Art. 12. The nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all shareholders and bondholders.

Art. 13. A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person, shareholder or not, as his proxy, in writing, whether in original, by telefax or e-mail (provided that the electronic signature is in conformity with the then relevant applicable laws in the Grand-Duchy of Luxembourg).

If all shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and declare themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Prior to any debates, the shareholders elect amongst them a chairman for the meeting of the shareholders, who will then proceed to the appointment of a secretary, who may be shareholder or not. The shareholders will appoint the scrutineer, who may be shareholder or not.

The minutes of the meetings of the shareholders are signed by the chairman, the secretary and the scrutineer, and by any shareholder willing to.

Title IV. Management

Art. 14. The Company is managed by a board of directors (hereinafter, the Board of Directors), composed of at least four (4) directors divided into three (3) categories, respectively denominated "Category A Directors", "Category B Directors" and "Category C Directors". The director(s) need not be shareholders. The director(s) may be dismissed at any time, with or without cause.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

In case of a single shareholder, the Company may be managed by a sole director who assumes all the rights, duties and liabilities of the Board of Directors.

Art. 15. In dealing with third parties, the Board of Directors shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose, provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the Board of Directors.

Towards third parties, the Company shall be bound as follows:

- for day-to-day matters, not exceeding three hundred thousand Euros (EUR 300,000.00), by the joint signature of one (1) Category B Director and one (1) Category C Director, and
- for all other matters, either by the joint signature of one (1) Category A Director and one (1) Category C Director or by the joint signature of one (1) Category A Director, one (1) Category B Director and one (1) Category C Director.

The Board of Directors shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected from its members or not, either shareholders or not.

Art. 16. The Board of Directors may delegate the day-to-day management of the Company to one or several director(s) or agent(s) and shall determine the director's or agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The Board of Directors shall elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among directors present at the meeting.

The Board of Directors may elect a secretary who need not be a director or a shareholder of the Company.

The meetings of the Board of Directors are convened by the chairman, the secretary or by any two (2) directors. The Board of Directors may validly debate without prior notice if all the directors are present or represented.

Written notice, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board of Directors.

No such convening notice is required if all the members of the Board of Directors are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board of Directors.

A director of any category may be represented at the Board of Directors by another director of any category, and a director of any category may represent several directors of any category.

The Board of Directors may only validly debate and take decisions if a majority of its members are present or represented by proxies and with at least the presence or representation of one (1) Category A Director, one (1) Category B Director, and one (1) Category C Director, and any decision taken by the Board of Directors shall require a simple majority including at least the favorable vote of one (1) Category A Director, one (1) Category B Director, and one (1) Category C Director.

The Board of Directors shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any director at the place indicated in the convening notice.

One or more directors may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

A written decision, approved and signed by all the directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors, which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Directors.

The Board of Directors may decide to pay interim dividends to the shareholders before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles.

Art. 17. The board of directors may delegate the day-to-day management of the Company to one or more directors who will be termed managing directors.

It may also delegate the whole or part or particular branch of the Company's activities to one or several managers, and to grant special powers for particular purposes to one or several agents, amongst or outside its members, shareholders or not.

Art. 18. Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the Board of Directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Title V. Audit

Art. 19. The Company is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six (6) years.

Title VI. Accounting year, Allocation of profits

Art. 20. The accounting year of the Company shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

Art. 21. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortization, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve.

This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital but shall be resumed until the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, the ten percent (10%) threshold is no longer met.

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting and may be distributed to the sole shareholder or to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

Title VII. Dissolution, Liquidation

Art. 22. The Company may be dissolved by a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, individuals or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII. General provision

Art. 23. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first of December 2011.

Subscription - Payment

The articles of incorporation having thus been established, all the shares have been subscribed and fully paid up in nominal value by contribution in cash as follows:

Subscriber	Shares	Payment
HOUGOU S.A., prenamed	31,000	EUR 31,000.00
Total	31,000	EUR 31,000.00

The amount of thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.00) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand five hundred euro (€ 1,500.-).

Resolutions of the sole shareholder

The sole shareholder has taken the following resolutions:

1. The following persons are appointed as directors of the Company for a period of six (6) years:

Category A Director:

- Mr. Pierre Bastid, engineer, born on December 20, 1954 in Touissit, Maroc, residing at 9, rue de la Vallée, 1050 Ixelles, Belgique;

Category B Director:

- Mr. Olivier Revol, companies director, born on April 21, 1972 in Sainte-Foy-Les-Lyons, France, residing at 5, Square Emmanuel Chabrier, 75 017, Paris, France;

Category C Directors:

- Mr. Christophe Davezac, companies director, born on February 14, 1964 in Cahors, France, with professional address at 67, rue Ermesinde, L-1469, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr. Robert Brimeyer, companies director, born on May 3, 1972 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with professional address at 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following person is appointed as statutory auditor for a period of six (6) years:

- Read S.à r.l., 3A, Boulevard du Prince-Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The address of the Company is fixed at 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, he signed together with Us, notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dix-sept du mois de juin

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

HOUGOU S.A., société anonyme de droit Belge, ayant son siège social au 9, rue de la Vallée, 1050 Ixelles, Belgique et enregistrée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro d'affiliation 0836.469.897,

ici représentée par M. Dominique Léonard, employé, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 26 mai 2011.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . Dénomination, Objet, Durée, Siège social

Art. 1^{er} . Il existe une société anonyme sous la dénomination de Zaka (ci-après la Société), soumises aux dispositions de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (ci-après, la Loi) ainsi qu'aux dispositions des présents statuts (les Statuts).

Art. 2. La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et droits de propriété intellectuelle de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise. Elle pourra également acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et droits de propriété intellectuelle, les faire mettre en valeur et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement. La Société peut (par voie de prêts, avances, cautionnement, sûretés ou autres) accorder tout concours aux sociétés ou entités dans lesquelles elle détient une par-

ticipation, ou bien qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (notamment par exemple ses actionnaires ou filiales).

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, y inclus par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé ou public, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts, convertibles ou non, et/ou de créances. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société peut en outre nantir, céder, grever de charges ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Il pourra être transféré à toute autre adresse dans la même commune ou dans une autre commune par simple décision du conseil d'administration, respectivement par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, tel que requis par les dispositions applicables de la Loi.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,00) représenté par trente et une mille (31.000) actions d'une valeur nominale d'un (EUR 1,00) chacune, toutes intégralement libérées.

Les actions peuvent être nominatives ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

L'action au porteur est signée par l'administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par un Administrateur de Catégorie A et un Administrateur de Catégorie C (tel que défini ci-dessous). La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe. L'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration, qui dans ce cas, devra être manuscrite.

La cession de l'action au porteur s'opère par la seule tradition du titre.

Les actions de la Société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux (2) ou plusieurs actions.

Les propriétaires d'actions au porteur peuvent, à toute époque, en demander la conversion, à leur frais, en actions nominatifs.

Les actions sont librement transmissibles.

Chaque action est indivisible à l'égard de la société, qui ne reconnaît qu'un propriétaire pour une action. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société. En cas de pluralité de propriétaires d'une action, la Société peut suspendre les droits attachés à cette action jusqu'à ce qu'un seul propriétaire soit désigné.

Titre III. Assemblée des actionnaires

Art. 6. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Si et lorsque la Société a un actionnaire unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 7. L'assemblée générale annuelle se réunit le deuxième mercredi du mois de mai à 11.00 heures CET au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société peut se réunir à l'étranger si le conseil d'administration de la Société estime que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Art. 8. Les autres assemblées des actionnaires de la Société sont tenues aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives de chaque assemblée.

Tout actionnaire de la Société peut participer à une assemblée générale des actionnaires de la Société par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à l'assemblée peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à l'assemblée peut entendre les autres participants et leur parler, et (iii) l'assemblée est retransmise en direct. La participation à une assemblée par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à l'assemblée.

Art. 9. Une assemblée générale des actionnaires de la Société peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le commissaire aux comptes.

Ils sont obligés de la convoquer de façon à ce qu'elle soit tenue dans le délai d'un mois, lorsque des actionnaires représentant le dixième du capital social le requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins un dixième du capital social peuvent demander l'inscription d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires de la Société. Cette demande doit être convoquée par lettre recommandée cinq (5) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale en question.

Les avis de convocation pour chaque assemblée générale doivent contenir l'ordre du jour.

Si toutes les actions sont nominatives, les notifications peuvent être adressées individuellement à chaque actionnaire par lettre recommandée.

Art. 10. Chaque action donne droit à une voix.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'assemblée générale des actionnaires de la Société dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes exprimés.

Art. 11. Cependant, les décisions pour modifier les Statuts de la Société peuvent seulement être adoptées par une assemblée générale des actionnaires de la Société représentant au moins la moitié du capital social et pour laquelle l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle assemblée peut être convoquée dans les formes prévues par les Statuts et la Loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indique la date et le résultat de la précédente assemblée générale. La seconde assemblée délibère valablement quelle que soit la portion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions pour être valables, doivent réunir les deux tiers (2/3) au moins des voix exprimées.

Art. 12. Le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'unanimité des actionnaires et des obligataires.

Art. 13. Chaque actionnaire peut prendre part aux assemblées générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, ou par courriel muni d'une signature électronique (conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise) une autre personne comme mandataire, actionnaire ou non.

Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Avant de commencer les délibérations, les actionnaires élisent en leur sein un président de l'assemblée générale. Le président nomme un secrétaire et les actionnaires nomment un scrutateur.

Les procès verbaux des assemblées générales des actionnaires de la Société seront signés par le président, le secrétaire et le scrutateur et par tout actionnaire qui exprime le souhait de signer.

Titre IV. Administration

Art. 14. La Société est gérée par un conseil d'administration (ci-après, le Conseil d'Administration), composé d'au moins quatre (4) administrateurs divisés en trois (3) catégories, nommés respectivement "Administrateurs de Catégorie A", "Administrateurs de Catégorie B" et "Administrateurs de Catégorie C". Le(s) administrateur(s) ne doit(en)t pas obligatoirement être actionnaire(s). Le(s) administrateur(s) peu(ven)t être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif.

Si toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique qui assume alors tous les droits, devoirs et obligations du Conseil d'Administration.

Art. 15. Dans les rapports avec les tiers, le Conseil d'Administration a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société, sous réserve qu'aient été respectés les termes du présent article.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des actionnaires par la Loi ou les Statuts relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

Envers les tiers, la Société est valablement engagée comme suit:

- pour la gestion journalière, sans excéder trois cent mille Euros (EUR 300.000,00), par la signature conjointe d'un (1) Administrateur de Catégorie B et d'un (1) Administrateur de Catégorie C, et

- pour tout le reste, soit par la signature conjointe d'un (1) Administrateur de Catégorie A et d'un (1) Administrateur de Catégorie C ou par la signature conjointe d'un Administrateur de Catégorie A, d'un (1) Administrateur de Catégorie B et d'un (1) Administrateur de Catégorie C.

Le Conseil d'Administration a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, administrateurs ou non, actionnaires ou non.

Art. 16. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateur(s) ou mandataire(s) et déterminer les responsabilités et rémunérations, le cas échéant, des administrateurs ou mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat.

Le Conseil d'Administration élit un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant est élu parmi les administrateurs présents à la réunion.

Le Conseil d'Administration peut élire un secrétaire, administrateur ou non, actionnaire ou non.

Les réunions du Conseil d'Administration sont convoquées par le président, le secrétaire ou par deux (2) administrateurs. Le Conseil d'Administration peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les administrateurs sont présents ou représentés.

Il est donné à tous les administrateurs un avis écrit, soit en original, par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, de toute réunion du Conseil d'Administration au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence est mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil d'Administration.

La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du Conseil d'Administration sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la tenue de la réunion et de son ordre du jour. Il peut également être renoncé à la convocation par chaque membre du Conseil d'Administration, par écrit donné soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

Un administrateur de n'importe quelle catégorie peut en représenter un autre au Conseil d'Administration, et un administrateur de n'importe quelle catégorie peut représenter plusieurs administrateurs de n'importe quelle catégorie.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et avec au moins la présence d'un (1) Administrateur de Catégorie A, d'un (1) Administrateur de Catégorie B, et d'un (1) Administrateur de Catégorie C; et toute décision du Conseil d'Administration ne peut être prise qu'à la majorité simple, avec au moins le vote affirmatif d'un (1) Administrateur de Catégorie A, d'un (1) Administrateur de Catégorie B, et d'un (1) Administrateur de Catégorie C.

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les administrateurs participant à la réunion de se comprendre mutuellement. Une telle participation équivaut à une présence physique à la réunion. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le Conseil d'Administration duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi ou des Statuts.

Art. 17. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs administrateurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

Art. 18. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

Titre V. Surveillance

Art. 19. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six (6) ans.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 20. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Art. 21. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net sont affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais doivent être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net à la disposition de l'assemblée générale et peut être distribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation dans la Société.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 22. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale extraordinaire. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Disposition générale

Art. 23. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le trente-et-un décembre 2011.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, toutes les trente-et-une (31.000) actions ont été souscrites et intégralement libérées en valeur nominale par apport en numéraire comme suit:

Souscripteur	Actions	Libération
Hougou S.A., prénommé	31.000	EUR 31.000,00
Total	31.000	EUR 31.000,00

Le montant de trente et un mille Euros (EUR 31.000,00) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à mille cinq cents euros (€ 1.500,-).

Décisions de l'actionnaire unique

L'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société pour une durée de six (6) ans:

Administrateur de Catégorie A:

- M. Pierre Bastid, ingénieur, né le 20 décembre 1954, à Touissit, Maroc, demeurant 9, rue de la Vallée, 1050 Ixelles, Belgique;

Administrateur de Catégorie B:

- M. Olivier Revol, administrateur de sociétés, né le 21 avril 1972 à Sainte-Foy-Les-Lyons, France, demeurant au 5, Square Emmanuel Chabrier, 75 017, Paris, France;

Administrateurs de Catégorie C:

- M. Christophe Davezac, administrateur de sociétés, né le 14 février 1964 à Cahors, France, demeurant au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg,

- M. Robert Brimeyer, administrateur de sociétés, né le 3 Mai 1972 à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, demeurant au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg.

2. La personne suivante est nommée commissaire de la Société pour une durée de six (6) ans:

- Read S.à r.l., 3A, Boulevard du Prince-Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

3. L'adresse du siège social est fixée au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: Léonard, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 juin 2011. Relation: EAC/2011/8192. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011101380/478.

(110115353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Ingersoll-Rand Lux International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 90.053.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 de Ingersoll-Rand Lux International S.à r.l., ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27.07.2011.

Signature.

Référence de publication: 2011109354/11.

(110123932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

IBHF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 70.289.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011109355/10.

(110124719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

IC Invest HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 64.169.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A., ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (le «Domiciliataire») a dénoncé la convention de domiciliation conclue le 1^{er} février 2004 entre la Société et le Domiciliataire.

Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011109356/11.

(110124102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

IC Invest SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

R.C.S. Luxembourg B 64.170.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A., ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (le «Domiciliataire») a dénoncé la convention de domiciliation conclue le 1^{er} février 2004 entre la Société et le Domiciliataire.

Luxembourg, le 13 juillet 2011.

Citco Fund Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011109357/11.

(110124193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Icare Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 111.000.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011109358/10.

(110123639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Imedia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 26, rue des Gaulois.
R.C.S. Luxembourg B 30.052.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IMEDIA S.à r.l.

Fiduciaire des Classes Moyennes

Signature

Référence de publication: 2011109359/12.

(110124430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Jängi Kremer & Fils S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1852 Luxembourg, 1, rue Kalchesbruck.
R.C.S. Luxembourg B 46.243.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, Avenue Charles de Gaulle

L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2011109376/15.

(110123708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Metal Purpose Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.
R.C.S. Luxembourg B 135.754.

DISSOLUTION

L'an deux mille onze, le sept juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

La société de droit italien COFIRCONT Compagnia Fiduciaria S.p.A., avec siège social Via Sant'Andrea 10/A, I-20121 Milan (Italie)

ici représentée par Madame Stéphanie BIRCK, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons-Malades à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui substituée.

La prédite procuration, signée "ne varietur" par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:

a) Que la société anonyme "METAL PURPOSE INVESTMENTS S.A.", (ci-après la "Société"), avec siège social à L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 135.754, a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire à Junglinster (Grand Duché de Luxembourg) en date du 20 décembre 2007 publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 472 du 23 février 2008.

b) Que le capital social de la Société est fixé à un montant de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), divisé en trois cent vingt (320) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées.

c) Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions de la Société.

d) Que l'activité de la Société ayant cessé et que la comparante prononce la dissolution anticipée de la Société, avec effet immédiat, et sa mise en liquidation.

- e) Que la comparante, en tant qu'actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la Société.
- f) Que la comparante déclare fixer à tout de suite la deuxième et la troisième assemblée conformément à l'article 151 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.
- g) Qu'en sa qualité de liquidateur de la Société, elle requiert le notaire instrumentant d'acter qu'elle déclare avoir réglé tout le passif de la Société ou l'avoir dûment provisionné et avoir transféré tous les actifs à son profit.
- h) Que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour.
- i) Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport en annexe, conformément à la loi, par Monsieur Marco RIES, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons-Malades à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, désigné "commissaire-vérificateur" par l'actionnaire unique de la Société.
- j) Que la comparante approuve les comptes de liquidation au 31 mai 2011 et donne décharge pleine et entière au commissaire-vérificateur, concernant toute responsabilité ultérieure.
- k) Que la comparante, constituée en troisième assemblée, prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister.
- l) Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.
- m) Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actions de la Société.
- n) Que les livres et documents de la Société, dissoute, seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social au 231, Val des Bons-Malades à L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de 750,- EUR et la comparante, en tant qu'actionnaire unique, s'y engage personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Stéphanie BIRCK, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 15 juillet 2011. Relation GRE/2011/2614. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR COPIE CONFORME.

Junglinster, le 1^{er} août 2011.

Référence de publication: 2011108883/61.

(110125141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

UniCredit Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 9.989.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale
des actionnaires de la Société tenue en date du 7 juillet 2011*

En date du 7 juillet 2011, l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Andreas WÖLFER de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 1^{er} juin 2011;
- de nommer Monsieur Andrea VARESE, né le 26 septembre 1964 à Turin, Italie, ayant comme adresse professionnelle: 12, Kardinal-Faulhaber-Straße, 80333 München, Allemagne en tant que nouvel administrateur de la société avec effet au 8 juillet 2011 et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2014.

*Extrait des résolutions prises par le conseil
d'administration de la Société en date du 21 juillet 2011*

- de nommer Monsieur Theodor WEIMER en tant que président du conseil d'administration de la Société avec effet au 21 juillet 2011;
- de nommer Monsieur Andrea VARESE en tant que vice-président du conseil d'administration de la Société avec effet au 21 juillet 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2011.

UniCredit Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2011112610/25.

(110128858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Palam S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7771 Bissen, 9, rue des Forges.

R.C.S. Luxembourg B 107.421.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011108938/10.

(110124773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

Panev S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 41.036.

Le bilan de la société au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011108939/12.

(110125320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

Pastificio Bolognese, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 17.696.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011108942/10.

(110124459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.

LBP Luxco GP 8-West S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 120.565.

Die Bilanz auf den 31. Dezember 2007 der LBP Luxco GP 8-West Sàrl, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg am 07 September 2006 unter der Nummer B 120.565, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 08. Juli 2011.

Für die Gesellschaft

LBP Luxco GP 8-West Sàrl

Ralph Kürschner

Managing Director

Référence de publication: 2011109633/17.

(110125282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2011.
